

Rues aux enfants rues pour tous : présentation

L'engagement d'un collectif d'associations

Avec la conviction partagée de la nécessité de donner aux enfants une place plus importante et reconnue dans l'espace public et leur expérience déjà rodée d'un travail commun, l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), le CAFEZOÏDE, la Rue de l'Avenir et Vivacités Ile-de-France ont décidé en 2015 de joindre leurs compétences pour faire émerger, soutenir et accompagner des initiatives de « Rues aux enfants » en particulier dans les quartiers populaires.

En donnant la priorité de manière excessive à la circulation motorisée nous avons en effet été amenés à ne plus penser à la place des enfants dans l'espace public. Or la découverte de leur environnement, de la rue, de la ville est l'occasion pour les enfants de se confronter au réel, de s'affirmer, de grandir. Cet apprentissage physique de leur autonomie au sein d'une communauté favorise de manière importante la constitution de leur identité.

La « Rue aux enfants » offre un espace privilégié et stimulant pour cet apprentissage car il permet aux enfants et aux adultes de se rencontrer et de jouer...dans la rue. Elle répond de plus à un réel besoin en ville souvent en manque d'espaces verts et autorise à l'extérieur de nouvelles perspectives de jeu.

Mais une « Rue aux enfants » est aussi une « Rue pour tous » : la rue appartient aussi à ses habitants, elle a une fonction de séjour qui améliore la qualité de vie en ville en créant du lien social dans un quartier, en offrant des possibilités de rencontre. Une « Rue aux enfants » c'est la possibilité pour les habitants jeunes et adultes de s'exprimer sur leur environnement quotidien et d'être associés concrètement à son animation. Il est enfin essentiel que l'espace public soit partagé par plusieurs générations et utilisé plus largement par des usagers de modes actifs de déplacements de tous âges.

Afin de développer les « **rues aux enfants rues pour tous** » sur le territoire national un appel à projet a été lancé en novembre 2015 : 43 candidatures ont été adressées par des villes, des structures municipales de proximité (centres sociaux, MJC, Maison de la citoyenneté, etc...) Vingt-deux de ces projets étaient situés sur des sites suivis au titre de la Politique de la ville.

A la suite de deux délibérations (mars et novembre 2016) d'un jury présidé par Thierry Paquot, philosophe de l'urbain et professeur des universités, 31 projets ont été labellisés : 15 en Ile-de-France et 16 dans les autres régions. 24 de ces projets ont été réalisés, 6 doivent l'être en 2017.

Les porteurs de projets labellisés ont pu bénéficier, en fonction de leurs besoins, d'un accompagnement adapté et technique assuré par les membres du collectif « Rue aux enfants, rue pour tous » dans un esprit collaboratif soit à l'occasion de regroupements soit sur site : montage de projet, partage d'outils et d'expériences, lien avec les collectivités, communication, etc.

Le 20 novembre 2017, journée internationale des droits de l'enfant, le collectif a lancé un nouvel appel à projet pour accompagner en 2018 les initiatives de nouveaux porteurs de projets

Les essentiels

Un site contient toutes les informations sur cette démarche et l'appel à projets du 20 novembre 2017 : www.ruesauxenfants.com

Le compte rendu de la conférence « Childstreet 2005 Delft Pays-Bas :

http://www.woonerfgoed.nl/bas/Internationaal_files/A_RUES_VIVRE_CHILDSTREET2%20complet.pdf